CADRE-TYPE DU SCHÉMA D'ORGANISATION DU PLAN DE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT (SOPRE)

Entreprise :

Adresse :

Référence du marché :

Date :

PR E A M B U L E

Le Plan de Respect de l'Environnement définit les dispositions générales adoptées par l'entreprise. Les rubriques suivantes devront impérativement faire l'objet de réponses précises ou d'engagements de la part des candidats, éventuellement co-signés par les fournisseurs ou producteurs concernés. L'ensemble des réponses apportées à chacune des rubriques constituera le Schéma d'Organisation du Plan de Respect de l'Environnement (SOPRE).

1. DESCRIPTION SOMMAIRE DES TRAVAUX ET DU CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL

Rappel de l'objet du marché, la désignation du Maître d'ouvrage ;
Identification de l'entreprise ou du groupement d'entreprise (raison sociale, adresse) ;
Désignation du mandataire ;
Déclaration d'engagement du titulaire à mettre en œuvre l'organisation et les moyens pour respecter les engagements contractuels du marché, objet de la consultation et développer une démarche de respect de l'environnement.

2. RÉFÉRENCES AU CCAP ET AU CCTP (articles du CCAP et du CCTP traitant du PRE)

3. ORGANISATION DE LA QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE

Nom du responsable environnement
Organigramme
Organisation du titulaire pour la réalisation des différentes prestations en faveur de l'environnement

Moyens affectés

Moyens humains

Moyens techniques et matériels

4. MESURES DE PROTECTION CONTRE LA POLLUTION DE CHANTIER

4-1. PROTECTIONS CONTRE LA POLLUTION DES EAUX
Liste des mesures envisagées pour le chantier

4-2. PROTECTIONS CONTRE LA POLLUTION DE L'AIR
Liste des mesures envisagées pour le chantier

4-3. PROTECTIONS DU MILIEU NATUREL (FAUNE, FLORE)
Liste des mesures envisagées pour le chantier

4-3. PROTECTIONS CONTRE LES NUISANCES SONORES
Liste des mesures envisagées pour le chantier

5. PROTECTION CONTRE LA GÊNE AUX USAGERS ET RIVERAINS

5-1. PROPRETÉ DES VOIES D'ACCÈS AU CHANTIER
Liste des mesures envisagées pour le chantier.

5-2. EXPLOITATION DE LA RN 21 DURANT LE CHANTIER
Liste des mesures envisagées pour limiter la gêne aux usagers des routes concernées durant le chantier (notamment la contre-allée, la côte de Laudie et la RD 229 à Pujols et le rétablissement de Barde del Casse à Monbalen).

5-3. AUTRES MESURES
Liste des mesures envisagées pour le chantier.

6. TRAITEMENT DES DÉCHETS DE CHANTIER

Mode opératoire par catégorie de déchets ;
Lieux de stockage, de valorisation ou d'évacuation envisagés.